

Suivi des abattages du

15 octobre 2018



Réalisation de l'étude :

Coordination de l'étude & relecture : Claude LAURY

Terrain : Benoît TOURY

Rédaction: Benoît TOURY

Cartographie : Benoît TOURY

SOMMAIRE

1. RAPPEL DE LA SITUATION - GÎTES FAVORABLES AUX CHIROPTÈRES.....	4
1.1 PREMIER REPÉRAGE (AVRIL 2017).....	4
1.2 SECOND REPÉRAGE (SEPTEMBRE 2018).....	4
1.3 INSPECTION (SEPTEMBRE 2018)	5
2. ABATTAGE DU 15 OCTOBRE 2018	6
CARTE 1 : LOCALISATION DES ARBRES FAVORABLES AUX CHIROPTÈRES EN AVRIL 2017 ET EN SEPTEMBRE 2018	5
CARTE 2: CARTE DES ABATTAGES RÉALISÉS LE 15/10/2018	6
TABLEAU 1 : ARBRES ABATTUS LE 15/10/2018	8
TABLEAU 2 : ARBRES RESTANT À ABATTRE DANS LES ZONES VERTES	9

1. RAPPEL DE LA SITUATION - GÎTES FAVORABLES AUX CHIROPÈTÈRES

Le massif forestier de Krittwald est très hétérogène et présente aussi bien des parcelles de peuplements âgés abritant de nombreux gîtes à chiroptères que des parcelles totalement dépourvues d'arbres âgés. Sur la zone du projet et ses abords immédiats, **l'essentiel des arbres les plus favorables aux chiroptères se situe au nord de l'emprise**. Il s'agit principalement de chênes âgés. La partie sud présente plusieurs parcelles de boisements relativement jeunes et réguliers, offrant peu de gîtes.

1.1 PREMIER REPÉRAGE (AVRIL 2017)

Pour réduire les impacts du déboisement sur la faune, un repérage des arbres favorables aux chiroptères a été réalisé en avril 2017. L'objectif était de définir les potentialités d'accueil des arbres pour les chiroptères, dans les emprises du projet et à proximité immédiate.

Une reconnaissance des arbres a ainsi été faite par un ingénieur écologue (O.G.E.) dans les secteurs des boisements concernés par les travaux afin de rechercher la présence éventuelle de microhabitats propices aux chiroptères (cavité, écorce décollée, fissure, ...) dans les arbres qui doivent être abattus pour réaliser le projet.

Tous les arbres présentant un gîte favorable aux chiroptères ont été marqués (cercle de peinture rouge). **166 arbres ont ainsi été marqués** dont **111 arbres favorables situés au sein de la zone d'emprise** et comprenant :

- 20 arbres « très favorables », c'est à dire présentant plusieurs gîtes potentiels pour les chiroptères ;
- 91 arbres « favorables », c'est à dire présentant a priori un seul gîte potentiel.

1.2 SECOND REPÉRAGE (SEPTEMBRE 2018)

Avant de démarrer les travaux d'abattage, un second passage sur le terrain a été réalisé par un écologue (21 et 24/09/2018) après piquetage de l'emprise du projet (NB : les emprises du projet ont été optimisées et donc réduites après le dépôt des dossiers administratifs, en particulier sur le secteur du passage faune).

Tous les arbres présentant un gîte favorable aux chiroptères ont été marqués (cercle de peinture bleu). **84 arbres ont ainsi finalement été marqués au sein de la zone d'emprise** et comprenant :

- 22 arbres « très favorables », c'est à dire présentant plusieurs gîtes potentiels pour les chiroptères ;
- 62 arbres « favorables », c'est à dire présentant à priori un seul gîte potentiel.

Les cartes suivantes comparent les arbres favorables marqués en avril 2017 et en septembre 2018, après matérialisation des emprises sur le terrain.

1.3 INSPECTION (SEPTEMBRE 2018)

En prévision des déboisements, **29 arbres ont fait l'objet, en septembre 2018, d'une inspection en hauteur** à l'aide d'une corde ou d'une nacelle. 11 arbres ont ainsi été équipés de dispositifs anti-retour (chaussette). Lors des inspections, il n'a pas été observé de chiroptères.



**AUTOROUTE A4 COS, NOEUD A4/A35 1ère PHASE D'AMENAGEMENT
ETUDE MILIEUX NATURELS/ EVALUATION DES IMPACTS**

- | | |
|--|---|
| Arbres favorables aux chiroptères | Zones de forte concentration d'arbres favorables aux chiroptères |
| Arbre très favorable | Zones de faible concentration d'arbres favorables aux chiroptères |
| Arbre favorable | Emprise SANEF |
| | Emprise ARCOS |

Réalisation : O.G.E., 2018 // Source des données : O.G.E. // Fond de plan : © IGN, Ortho 2014

0 50 100 200 Mètres

CARTE 1 : LOCALISATION DES ARBRES FAVORABLES AUX CHIROPTÈRES EN AVRIL 2017 ET EN SEPTEMBRE 2018

2. ABATTAGE DU 15 OCTOBRE 2018

Des abattages ciblés sur les arbres - gîtes ont été réalisés le 15 octobre 2018 en fin de journée. Ces abattages ont concerné **13 arbres** situés à l'ouest de l'autoroute A4 dans les zones de faible concentration d'arbres favorables aux chiroptères (zones « vertes ») :

- 2 arbres « très favorables » aux chiroptères ;
- 11 arbres « favorables » aux chiroptères.
- Il s'agit d'arbres de faible diamètre dont la majorité des gîtes potentiels correspondent à des insertions de branche fendue et des décollements d'écorce. Les capacités d'accueil des chiroptères sont réduites.

Les arbres ont été abattus et laissés à terre.

Les arbres « très favorables » abattus étaient une chandelle de 2 mètres de haut (n° 20) et un arbre présentant une cavité basse (n°67). Ces arbres ont été inspectés avant abattage. L'abattage a été réalisé avec précaution au vu des caractéristiques de ces arbres.

Après abattage, tous les arbres ont été inspectés par un écologue à l'aide d'un endoscope. Les cavités favorables comme les trous de pic ont été orientées vers le haut afin de permettre la sortie d'éventuels chiroptères.

Lors du suivi d'abattage, aucun chiroptère n'a été observé.



AUTOROUTE A4 COS, NOEUD A4/A35 1ère PHASE D'AMENAGEMENT
ETUDE MILIEUX NATURELS/ ABATTAGE DU 15/10/2018

- Arbres favorables aux chiroptères**
- ★ Arbre très favorable (2 arbres)
 - ☆ Arbre favorable (17 arbres)
 - Arbre abattu (13 arbres)
 - Emprise
- Zones de faible concentration d'arbres favorables aux chiroptères**

Réalisation : O.G.E., 2018 // Source des données : O.G.E. // Fond de plan : © IGN, Ortho 2014

0 50 100 200 Mètres

CARTE 2: CARTE DES ABATTAGES RÉALISÉS LE 15/10/2018

Dans les zones de faible concentration d'arbres favorables aux chiroptères (zones « vertes »), les peuplements sont jeunes et présentent peu d'intérêt pour les chiroptères. Les abattages réalisés le 15 octobre ont supprimé l'ensemble des arbres -gîtes identifiés dans ce secteur à l'ouest de l'A4. Le risque de destruction de chiroptères dans ce secteur est négligeable. Il reste 6 arbres favorables à abattre à l'est de l'A4.



A GAUCHE : ARBRE TRÈS FAVORABLE AVEC UN SYSTÈME ANTIRETOUR / A DROITE : ABATTAGE D'UN ARBRE FAVORABLE AU BORD DE L'A4

Les tableaux suivants présentent le détail des arbres favorables et/ou très favorables aux chiroptères abattus le 15/10/2008 et ceux restant à abattre dans les « zones vertes ».

TABLEAU 1 : ARBRES ABATTUS LE 15/10/2018

N°	Latitude	Longitude	Essence	État sanitaire	Diamètre	Type	Potentiel	Type de procédure
19	48.6911467	7.72598333	Aulne	Arbre dépérissant	20	Fissure	Favorable	Protocole « cas n°2 de l'arrêté »
20	48.6911583	7.725945	Aulne	Arbre dépérissant	40	Fissure	Très favorable	Protocole « cas n°1 de l'arrêté »
65	48.68895	7.727265	Hêtre	Arbre mort	30	Fissure	Favorable	Protocole « cas n°2 de l'arrêté »
66	48.688345	7.72768	Hêtre	Arbre sain	50	Fissure	Favorable	Protocole « cas n°2 de l'arrêté »
67	48.6882583	7.72770333	Bouleau	Arbre dépérissant	40	Fissure	Très favorable	Protocole « cas n°1 de l'arrêté »
73	48.68079	7.730135	Chêne	Arbre mort	30	Trou de pic	Favorable	Protocole « cas n°2 de l'arrêté »
74	48.680745	7.73057333	Bouleau	Arbre mort	30	Trou de pic	Favorable	Protocole « cas n°2 de l'arrêté »
75	48.68211	7.73087167	Chêne	Arbre sain	30	Trou de pic	Favorable	Arbre inspecté le 27/09/2018, pose d'un dispositif anti-retour , Protocole « cas n°2 de l'arrêté »
76	48.6826737	7.72978757	Chêne	Arbre mort	30	Décollement d'écorce	Favorable	Protocole « cas n°2 de l'arrêté »
77	48.6852383	7.72951	Bouleau	Arbre dépérissant	40	Fissure	Favorable	Protocole « cas n°2 de l'arrêté »
78	48.6853417	7.72950167	Bouleau	Arbre sain	40	Insertion de branche	Favorable	Protocole « cas n°2 de l'arrêté »
80	48.68692	7.72848333	Sorbier	Arbre dépérissant	20	Fissure	Favorable	Protocole « cas n°2 de l'arrêté »
82	48.68759	7.72810667	Tremble	Arbre mort	30	Fissure	Favorable	Protocole « cas n°2 de l'arrêté »

TABLEAU 2 : ARBRES RESTANT À ABATTRE DANS LES ZONES VERTES

N°	Latitude	Longitude	Essence	État sanitaire	Diamètre	Type	Potentiel
64	48.6897467	7.7282	Bouleau	Arbre dépérissant	40	Décollement d'écorce	Favorable
68	48.687305	7.72934833	Pin sylvestre	Arbre sain	60	Fissure	Favorable
69	48.6850633	7.73075167	Pin sylvestre	Arbre dépérissant	40	Fissure	Favorable
70	48.684085	7.73138333	Chêne	Arbre sain	30	Fissure	Favorable
71	48.6839733	7.731365	Chêne	Arbre sain	30	Fissure	Favorable
72	48.6835955	7.73157782	Chêne	Arbre sain	50	Fissure	Favorable